



16 mars 2015

(15-1476)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NORMES PRIVÉES

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE NIGÉRIA

La communication ci-après, reçue le 11 mars 2015, est distribuée à la demande de la délégation du Nigéria.

1. Le Nigéria souhaite s'associer à tous les Membres qui ont exprimé des préoccupations concernant l'utilisation des normes privées et indiquer que, d'après son expérience, ces normes réduisent l'efficacité du régime SPS parce qu'elles sont plus élevées et échappent au contrôle des gouvernements. Les normes privées sont arbitraires et finissent par pénaliser les pays en développement et les petits exploitants agricoles exportant vers les pays développés, étant donné l'insuffisance de leurs capacités et de leurs moyens financiers.

2. Afin de résoudre les difficultés que les normes privées créent pour les petits exportateurs du Nigéria, le Service nigérian de quarantaine agricole a, sous les auspices du Ministre de l'agriculture, invité MS Global GAP, un organisme qui établit des normes facultatives pour la certification des produits agricoles dans le monde, à former des fonctionnaires du Ministère et des responsables de la quarantaine.

3. À la fin du programme de formation, son succès et la possibilité d'adopter les normes Global GAP pour les exportations nigérianes de produits frais ont été évalués. Il a été déterminé que:

- le Nigéria possède des atouts à long terme;
- il jouit de conditions climatiques favorables; et
- il dispose de la main-d'œuvre nécessaire pour faire face aux difficultés.

4. Toutefois, le processus qui sera mis en place pour satisfaire à la certification Global GAP est très complexe et devra être strictement respecté à tous les niveaux, sans quoi le système dans son ensemble ne fonctionnera pas. L'évaluation montre que les normes Global GAP, aussi bonnes soient-elles, sont trop contraignantes pour qu'un pays en développement tel que le Nigéria puisse les appliquer à court terme. D'ailleurs, il convient de noter ici que le Nigéria exporte des légumes frais sur les marchés de l'Union européenne et du Royaume-Uni en suivant la procédure de certification de la conformité aux bonnes pratiques agricoles du Service nigérian de quarantaine agricole. Afin de surveiller et de contrôler les normes privées, le Comité SPS devrait élargir son mandat, de manière à avoir le pouvoir de réglementer les activités relatives aux normes privées; autrement, les pays en développement continueront à se voir refuser la possibilité de commercialiser leurs produits d'exportation là où ces normes privées sont imposées.
